

Les indemnités des élus et les subventions culturelles sont votées

Les élus communautaires de Porte du Jura, réunis mercredi 1^{er} février salle de la Grenette, outre les compétences attribuées aux président et vice-présidents (voir notre édition du 3 février) ont aussi organisé les services.

Les indemnités de fonction des élus sont régies par décret et correspondent à la strate démographique des établissements publics de coopération intercommunale de 10000 à 19999 habitants (10931 habitants pour Porte du Jura). Les indemnités proposées sont de 1 864,34 euros bruts pour le président et de 788,95 euros bruts pour les vice-présidents. À la demande de certains délégués de baisser ces montants « pour envoyer un signal fort à la population » en ces temps de défiance envers les élus, le président a rappelé que les sommes indiquées sont données en brut et correspondent aux indemnités kilométriques d'un vaste territoire et à un investissement personnel important de chacun. Il a souligné également le fait que lui-même pour se consacrer pleinement à sa fonction devra réduire son activité professionnelle. Les propositions sont approuvées à la majorité,

avec 7 voix contre et 19 abstentions.

■ Organisation des services

Le bureau du président est à Beaufort, tout comme les services administratifs et la coordinatrice enfance. Les services techniques restent à Saint-Amour, avec une antenne prévue à Beaufort dans les locaux du SIEA. La coordinatrice ainsi que les services culture, tourisme, communication sont regroupés à Saint-Amour.

■ Des travaux

Les membres de la commission d'appel d'offres ont attribué au cabinet ABCD de Montmorot, la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de création d'infrastructures d'assainissement collectif de la commune de Veria. Concernant l'assainissement de la rue des Vignerons à Saint-Amour, c'est à l'entreprise Petitjean TP de Cuisia que la commission a donné son accord, pour un coût de 109 052 euros.

■ Prochain conseil communautaire

Il se tiendra mardi 7 mars. Les comptes administratifs seront votés.

Marie-Christine Barrault, marraine du festival de théâtre

Une convention a été signée pour l'organisation du festival de théâtre avec l'association « La Lune à l'envers ». Un festival sur quatre jours, du 12 au 15 avril, qui proposera huit spectacles professionnels et trois spectacles d'amateurs locaux essaimés sur tout le territoire. La marraine de ce festival est la comédienne Marie-Christine Barrault. Les dépenses prévisionnelles sont de 39 000 euros, la collectivité accorde une subvention de 16 000 euros.

Une subvention de 8 500 euros a également été allouée au Comité d'animation pour l'organisation du Festival du film d'amour. Cette dix-huitième édition se déroulera du 13 au 26 février.



■ La comédienne Marie-Christine Barrault marraine du festival de théâtre, du 12 au 15 avril, à Cousance, Saint-Amour et Chevreaux. Photo archives DR

CONTACT : communauté de communes Porte du Jura : siège 87, Grande-Rue à Cousance.

Site de Saint-Amour : 1, place d'Armes. Beaufort : 10, Grande-Rue, 03.84.48.96.67.